



# Jeudi 8 janvier 2015

## Toutes et Tous devant la DT94 de l'ARS

Ces dernières semaines nous assistons à la multiplication des luttes menées par les salariés de la BASS (Branche Associative du Sanitaire et Social) pour dénoncer le manque criant de moyens, entraînant une baisse des effectifs, une dégradation des conditions de travail, des méthodes de management désastreuses, un climat délétère provoquant un mal-être chez les salariés et des conditions de prise en charge des résidents dégradées.

Face à cette situation, les syndicats de nos secteurs, nos organisations professionnelles et interprofessionnelles ont déjà interpellé l'ARS et informé le Conseil Général de certaines situations qui perdurait dans le temps et qui tendent à s'aggraver chaque jour.

Pour l'heure nous ne sommes pas en capacité d'affirmer que la souffrance des salariés est réellement prise en compte par les dirigeants des établissements concernées ni par les organismes financeurs.

C'est en tirant les conséquences de cet état de fait que notre USD 94 a décidé d'un rassemblement devant l'ARS du Val-de-Marne le Jeudi 8 janvier à 10 heures pour réaffirmer nos exigences en matière de financement, de salaires, de conditions de travail et de respect des représentants du personnel et des instances représentatives du personnel.

### Fondation de Rothschild

A l'EHPAD de Saint-Jean-Eudes de la fondation de Rothschild de Chevilly-Larue, la situation générale de la structure se dégrade.

Les conditions de travail des salariés et les conditions de prise en charge et d'accompagnement des personnes vulnérables ont atteint les limites du supportable.

Aujourd'hui, les conséquences ne sont plus à démontrer et s'avèrent désastreuses.

Le coût pour la santé des travailleurs mérite d'interroger et d'interpeller ceux qui prennent les décisions.

Ce constat à l'Ehpad de Saint-Jean-Eudes a conduit des salariés à faire une journée de grève en Octobre 2014. Pour autant le climat social reste conflictuel et néfaste pour un fonctionnement correct de la structure.

Le non-respect de la législation du travail est devenu la norme.

Les exemples de dysfonctionnements, de décisions qui ont été prises au mépris des salariés et des personnes âgées sont nombreux, au point de provoquer le mécontentement également des familles.

Parmi ces exemples :

- Ouverture de l'Unité Alzheimer sans augmentation des effectifs,
- embauche excessive injustifiée d'intérimaires et de vacataires sur des absences pour accident de travail...

- multiplication anormale du nombre d'intervenants auprès des personnes âgées,
- mise en place d'une organisation qui entraîne un surcroît de travail,
- une surexposition au stress des salariés, créant ainsi un contexte institutionnel favorable à la maltraitance involontaire,
- mise en place d'un mode de management « toxique » empêchant la cohérence et la cohésion des équipes dans l'intérêt des personnes âgées vulnérables,
- Absence de réunions d'équipe organisées et planifiées.

### APOGEI 94

En septembre 2013 l'Association a pris la décision de changer de Président, en novembre le DG se faisait licencier, et d'autres cadres administratifs ou financiers ont été renouvelés ou changés de poste !!!.

Malgré tous ces chamboulements exigés et souhaités par les salariés et la CGT, après le temps nécessaire à la nouvelle équipe de Direction de s'installer, les organisations syndicales sont entrées dans le vif du sujet lors de la négociation annuelle obligatoire (NAO) au mois d'octobre 2014

La CGT qui avait à de très nombreuses reprises dénoncé la mauvaise gestion humaine et financière des établissements fait le constat avec les salariés que les promesses faites par la nouvelle direction sont loin

d'être satisfaites et de correspondre aux besoins des salariés et des résidents.

Le 8 décembre à l'occasion d'une séance de négociations, 150 salariés se rassemblent devant le siège de l'association pour exiger une réponse sur leurs revendications et annoncent à la presse présente sur les lieux leur participation au 8 janvier.

## APAJH 94

Depuis 2012 le syndicat CGT APAJH 94, l'union syndicale départementale CGT des syndicats de la santé action sociale, du Val-de-Marne, tirent la sonnette d'alarme sur des pratiques de gestion des personnels.

En 2013 nous dénonçons les souffrances subies dans l'ensemble des établissements où sanctions, mises à pied et licenciements étaient et demeurent opérés sans aucun discernement ni ménagement !

Récemment, suite à des témoignages et plaintes auprès des élus émanant des salariés du siège, les membres du CHSCT ont déposé un droit d'alerte pour danger grave et imminent (DGI) auprès du Directeur Général et de la DRH et font voter par le CHSCT le recours à une expertise et ils décident de saisir le Directeur de l'ARSIDF et le Président du Conseil Général du Val-de-Marne afin qu'ils prennent la mesure du risque qu'encourent les personnels de l'APAJH 94.

Devant l'inaction du Président de l'APAJH les actions se multiplient : interpellation des administrateurs, des IRP, signature de pétitions par les salariés, communiqués de presse ont alimenté la mobilisation ses dernières semaines. La perspective du 8 janvier devant l'ARS devra permettre aux salariés de l'APAJH de faire la démonstration de leur mécontentement et du refus de subir encore les méandres de dirigeants qui n'ont pas leur place dans le monde associatif.

## Résidences du Val de la Bièvre

Les personnels des Résidences du Val-de-Bièvre

rassemblés en Assemblée Générale, le vendredi 12 décembre 2014, ont interpellé leur Directrice.

Suite à une assemblée générale qui s'est tenue à la Résidence Sait-Joseph à Cachan le vendredi 12 décembre 2014, les personnels ont tenu une fois de plus à dénoncer les méthodes de management basées sur les intimidations et la peur à laquelle ils sont confrontés depuis quelques semaines.

Une situation provoquée par une Direction de choc fraîchement débarquée dans ces établissements, qui suscite la colère des salariés.

La Directrice interpellée par une trentaine de salariés et des membres de l'USD 94 ne manque pas de « cynisme » quand elle utilise les résidents pour justifier ses choix managériales et d'encadrement, alors que les résidents sont souvent livrés à eux-mêmes entre 20 et 21 heures.

## Pas moins de 10 entretiens pour sanctions disciplinaires depuis septembre 2014 !

A cela il faut ajouter :

- des pressions exercées sur certains salariés pouvant s'assimiler à des actions de harcèlement moral,
- des contrats à durée déterminée remis pour signature aux salariés en fin de mission; et quand le salarié refuse de signer un contrat anti daté il se voit bloquer son chèque de paie par la Direction,
- plannings de travail en 11 heures effectives et 12 heures de présence, établis unilatéralement par les encadrants,
- non respect des instances représentatives du personnel,
- Non réponse à nos courriers d'alerte.

Les salariés plus déterminés que jamais ont débattu de l'initiative départementale décidée par le collectif de direction de l'Union Syndicale Départementale CGT de la Santé et de l'Action Sociale, d'un rassemblement devant l'ARS 94 le 8 janvier 2015 à 10 heures.

Salariés du public, du privé lucratif ou non lucratif, il est temps de montrer tous ensemble, notre désaccord avec cette politique qui asphyxie nos établissements, qui autorise les chefs d'établissement à mettre en place des méthodes managériales insupportable pour les personnels, qui fait l'impasse sur les besoins des salariés et sur leur aspiration à travailler dans des conditions qui garantissent les conditions de travail et la prise en charge des patients.

**Avec La CGT, retrouvons nous le  
8 janvier 2015, 10 heures  
devant la DT ARS 94  
25 chemin des Bassins  
94000 Créteil**

